







VENTE APRES DECES

BEAU MOBILIER,

Consistant en glaces, garniture de salon, secrétaires, commodes, garde-robes, bois de lits, literies, linges de toute espèce, batterie de cuisine, etc. qui aura lieu le Lundi sept Octobre 1859 et jour suivant, deux heures de relevée, en la maison sise Place devant St.-Paul, n° 60.

A LOUER pour le 25 DÉCEMBRE prochain, une MAISON, n° 758, faub. Hocheporte. S'adresser n° 781 même rue.

Mont de Piété de Liège,

QUAI DE LA BATTE, N° 85.

VENTE des GAGES SURANNÉS les Jeudi 3, 10, 17 et 24 Octobre et Mercredi 30, à 2 heures précises de relevée.

REVENTE

PAR SUITE DE SURENCHÈRE.

LUNDI 7 OCTOBRE 1859, à 5 heures après-dîner,

IL SERA PROCÉDÉ,

par le ministère de M. MOXHON, notaire, en son étude, rue Hors-Château, à Liège,

SUR LA MISE A PRIX DE 10,500 FRANCS

MONTANT DE LA SURENCHÈRE,

à la revente définitive D'UNE MAISON,

cour et arrière-bâtiment, sise à Liège, faubourg St-Gilles, N. 291, avec terrain en amont, propre à bâtir, de 5 mètres de face, sur 11 mètres de profondeur, joignant vers St-Gilles à M. Henri Parent, vers Liège à M. le major Blochouse.

S'adresser pour connaître les titres et conditions audit notaire MOXHON.

Société de Commerce

DE BRUXELLES.

L'administration a l'honneur d'informer le public que le conseil a fixé comme suit le taux d'intérêt des Bons de l'Industrie, pour le mois d'octobre :

A 4 mois de date à 4 0/0.
A 6 et 8 » à 4 1/4.
A 9 » à 4 1/2.
Et à un an » à 4 3/4.

Ces bons sont créés payables à Bruxelles, à Anvers, et chez l'un des agents de la Société Générale, dans les provinces, au choix des preneurs.

L'Administration se réserve de les rendre également payables à l'étranger.

Bruxelles, le 26 septembre 1859.

Le secrétaire de la Société de Commerce de Bruxelles, DRUGMAN.

A SURENCHERIR D'UN 20,

En l'étude et par le ministère du sousigné, notaire à Herve, jusqu'inclus le vendredi 4 OCTOBRE 1859, à 6 heures du soir, les prix

des biens-immobiliers

Ci-après désignés.

Provenant de la famille Penay et Mawhin :

Table with 4 columns: N° des lots, Désignation des Immeubles, CONTENANCE (HECTARES CENT), PRIX. It lists 16 lots with their respective descriptions and prices.

Le cahier des charges est déposé en l'étude du sousigné. M. J. DEMONCEAU, notaire.

VENTE DE deux pièces de terre, SITUÉES A DALHEM.

Mercredi 25 Octobre 1859, à 10 heures du matin,

Le notaire BIAR vendra en son étude, place Saint-Paul, à Liège :

1° Une PIÈCE DE TERRE de 28 verges grandes 4 petites, située en lieu dit Sart-Falloise, commune de Dalhem.

2° Et une autre PIÈCE DE TERRE de 17 v. gr. 6 p., en la même situation, lieu dit Seriek.

Ces deux pièces de terre sont exploitées par les sieurs Michel Beukens et Arnold Boyv.

S'adresser audit notaire, avec lequel on peut traiter de gré-à-gré jusqu'au jour de la vente.

REVENTE

PAR

suite de surenchère.

MARDI 8 OCTOBRE 1859, à 10 heures du matin,

au bureau de la justice de paix du quartier du Nord, rue Neuve derrière le palais, à Liège, le notaire MOXHON procédera, à la requête des enfants de feu Georges Thiriart,

A LA VENTE DÉFINITIVE

PAR SUITE DE SURENCHÈRE,

des immeubles suivants:

1er lot. — Une MAISON, cour et arrière-bâtiment, sise à Liège, sur la Batte, N. 25-1088, joignant d'un côté à M. Dechamps-Lefebvre, de l'autre au représentant Bodson, devant à la rue de la Batte, et derrière à la rue des Foulons, occupée par M. Thiriart, fermier du poids public, sur la mise à prix de 15,000 francs.

2me lot. — Une MAISON avec cour, N. 52-1575, située à Liège, Outre-Meuse, en la grande Nassarue, joignant vers St-Pholien au sieur Gerard, vers Saucy au sieur Lavallo, occupée par le sieur Potdevin, boucher, sur la mise à prix de 4000 francs.

3me lot. — Une MAISON, aussi avec cour, située Outre-Meuse, en la grande Nassarue, N. 45-1326, joignant vers St-Pholien à M. Ronday fils, vers Saucy à M. Dejong, occupée par le sieur Dejardin, teinturier, sur la mise à prix de 1210 francs.

S'adresser pour connaître les titres et conditions au dit notaire MOXHON.

M. DUSART, notaire à Liège, fait savoir, que MERCREDI prochain, 2 OCTOBRE, aura lieu en son étude,

LA VENTE DE LA BELLE FERME

Occupée par les Dlls. Previnaire, à Hanefte.

ARRIVEE DE M. MALLAN.

PLOMBAGE

DES

DENTSCARIÉES, AVEC LE MINÉRAL SUCCÉDANUM.

PERTE DES DENTS,

REPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE METAL.

Monsieur JOHN MALLAN chirurgien dentiste, sous la raison sociale : Mallan et fils, n° 9, Halfmoon, Street Piccadilly, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, a l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnements très-importants dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES, INCORROMBLES (son invention), ainsi que dans la méthode particulière qu'il a pour tamponner et remodeler les DENTS GATÉES avec son célèbre MINÉRAL SUCCÉDANUM, qui dans quelques secondes se rendroit en un émail perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconfort. Le caractère particulier de cet EMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

Mr. MALLAN viendra à Liège, tous les Mercredi et Jeudi de chaque semaine; Il est logé chez M. GUINOTTE, place St.-Lambert, n° 605, où il pourra être consulté de 10 à 4 heures de relevée.

SURDITÉ ET MIGRAINE.

Brochure, 5e édition, par le docteur Mène Maurice, rue Jacob 6 (Paris), contient ses découvertes sur la nature et le siège de ces deux affections méconnues jusqu'à présent, et les documents pour s'en guérir soi-même, par un traitement acoustique simple et facile, externe. Le grand nombre de cures surprenantes qu'elle renferme, opérées chez des notabilités, avec leurs témoignages obtenus en France, en Allemagne et en Angleterre, ne laissent pas d'incertitude sur le mérite de la découverte. Prix de cet ouvrage : 1 fr. 50 c. 15 c. en sus par la poste, écrier franco à Liège à Mme. V. Gillon, rue du Pont d'He; à Bruxelles, à M. Mills, rue Verte 7; à Gand, à M. Musset, rue de la Monnaie.

CHEMIN DE FER. — TARIF DES VOYAGEURS.

Table with columns for Stations de départ, Stations de destinations (A BRUXELLES, A MALINES, A ANVERS), and fares for different classes of travel.

BOURSES.

PARIS, LE 30 SEPTEMBRE

Table showing Paris market data for various securities, bonds, and exchange rates.

AMSTERDAM, LE 30 SEPTEMBRE

Table showing Amsterdam market data for various securities and exchange rates.

ANVERS, LE 1er OCTOBRE

Table showing Antwerp market data for various securities and exchange rates.

BULLETIN DE BOURSE DU 1er

Le cours de la rente Espagnole est resté stationnaire à 26 1/2 jusque vers le moment de la clôture de la Bourse. On a fait ensuite 26 5/8 et A. mais après deux heures on est monté de 27 à 27 1/8 A. Les prix des primes se sont élevés en proportion. Tous les autres fonds sans affaires.

BRUXELLES, LE 1er OCTOBRE

Table showing Brussels market data for various securities and exchange rates.

VIENNE LE 22 SEPTEMBRE

Table showing Vienna market data for various securities and exchange rates.

Le brick américain Oceanus, v. de Richemond, ch. de tabac. Le pleyt belge Jeune Caroline, v. de Bordeaux, ch. de vin. La galette mecklenb. Isis, v. de Riga, ch. de céréales.

Imprimerie de J. B. Nossent, imp., rue du Pot-d'Or, n. 623 à Liège.